

ISMAC
Ch. du Collège
1168 Villars/Yens



Villars/Yens, mars 2011

Madame, Monsieur,

Dans sa session de juillet 2006, l'ASI a reconnu l'ISMAC comme Groupe d'Intérêt Commun. Nous en sommes évidemment très heureuses et c'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir ce courrier.

Vous y trouvez :

- Un bulletin d'adhésion à remplir et à renvoyer avec les photocopies demandées **au secrétariat (adresse ci-dessous)**
- Une cotisation annuelle de frs 30.- à payer au **ccp n°17-123589-2**

Notre mission actuelle est de nous faire connaître auprès des médecins, hôpitaux, pharmaciens, assurances etc.

Nous souhaitons, par le biais des médias, toucher un large public.

Nous vous rendons attentifs au fait que vous devez faire partie de l'ASI au plus tard dans l'année qui suit votre inscription à l'ISMAC.

Nous espérons que vous ferez bon accueil à notre courrier et dans l'attente de votre réponse, nous vous envoyons nos plus chaleureux messages.

Pour le comité,
Catherine Leuba, présidente

Adresse réponse :

Cantin Françoise
417 rue de Bernex
1233 Bernex

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Rue :

Code postal/Ville:

Téléphone :

Courriel :

Je vous envoie une copie de mon diplôme d'infirmier (ère) et de mon autorisation de pratiquer.

Je suis certifié(e) en médecines complémentaires :

1.-.....

2.-.....

3.-.....

4.-.....

Autres :.....

Je vous envoie mes copies de certification

Je cotise à l'AVS en tant qu'indépendant(e) *oui *non

J'ai une R.C professionnelle *oui *non

Je fais partie de l'ASI *oui *non

Si oui, numéro de membre :

Si non, j'accepte de m'inscrire à l'ASI au cours de l'année 2011

Je verse Frs 30.- comme cotisation annuelle à l'ISMAL, sur le CCP n°17-123589-2

Je désire être inscrite sur les listes du site www.ismac.ch *oui *non

Lieu et date :

Signature :

*entourer ce qui convient